

Affaires indiennes.

choisie par les sauvages à la place d'une étendue de terre sans valeur située à l'extrémité occidentale de l'île du Chien et dont quelques membres de la bande voulaient faire l'acquisition. J'ai démontré aux chefs les avantages supérieurs qu'offrirait la terre du lac du Cygne, spécialement pour l'élevage des animaux, entreprise qui paraissait les intéresser grandement. Les parties les plus élevées de cette terre sont couvertes de beaux trembles, excellents pour la construction d'étables et autres bâtiments, et on trouve du bois franc sur les bords du lac et des rivières.

Les prairies sont vastes et susceptibles de produire de grandes quantités de bon foin, et les rivières qui arrosent cette étendue de terre abondent en poisson et en gibier.

Il convient de mentionner qu'une petite étendue de terre située sur la rive gauche de la rivière Plate près de son confluent, et dans les limites de la station de pêche arpentée en 1889 pour cette bande de sauvages, était alors occupée par un squatter du nom de Hartman; en conséquence j'ai cru devoir retrancher ce lot de la station de pêche, afin d'éviter des complications possibles. M. Hartman ayant maintenant abandonné la place, les sauvages en ont pris possession, et je l'ai jalonnée comme partie de la réserve. Je dois ajouter que les sauvages se déclarent contents de leurs nouvelles réserves.

Les travaux exécutés dans le voisinage de la baie de Dawson, les sauvages qui avaient été employés à l'arpentage furent congédiés. Ils se nomment Keematch, John Barbu, Humprey Favel et Che-che-me-can, et font de bons hommes de peine sur terre et sur l'eau.

Le 12 octobre, nous partîmes du lac du Cygne pour nous rendre à la réserve du chef Côté. Dans la soirée une grosse pluie, suivie d'une violente tempête de neige, rendit les chemins à peu près impassables. Le lendemain nous avons croisé en route les foulées d'un troupeau d'orignaux; un de nos hommes les suivit et réussit à chasser à l'affût et à tuer quatre de ces animaux.

Le 17 nous arrivâmes à l'agence bien tenue de M. Jones. Ce monsieur m'accompagna à la mission indienne de "Crow-Stand," et je me mis à faire l'arpentage d'une petite étendue de terre touchant à la borne de la réserve du chef Gabriel Côté, y compris l'emplacement des bâtiments servant de maison d'école pour la mission de "Crow-Stand."

Le 20 nous partîmes pour Régina *via* Yorkton et Fort-Qu'Appelle, où nous arrivâmes le 26. Le lendemain je congédiais mes hommes, et mes opérations étaient finies pour cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN C. NELSON,

En charge des arpentages des réserves des sauvages.